



École
nationale
des
chartes

DISCOURS DE JEAN-MICHEL LENIAUD

Directeur de l'École nationale des chartes

OUVRANT LE COLLOQUE INTERNATIONAL (13/XI) :

« L'HISTOIRE EN MUTATION : L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

Je commencerai par les remerciements. La journée d'aujourd'hui n'aura été rendue possible que par la bienveillance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, protectrice de l'École. Aussi citerai-je avec gratitude le nom de Michel Zink, secrétaire perpétuel et celui de Robert Martin, président de l'Académie. Je souhaite leur associer l'équipe qui a facilité l'organisation et l'exécution du déroulé de la journée. Il me faut bien sûr remercier aussi Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut, pour le soutien constant qu'il nous a accordé. Je n'aurai cure d'oublier Michel Pastoureau qui a accepté de présider avec son autorité paisible le comité scientifique et de conclure les travaux de la présente journée. J'exprime enfin ma chaleureuse reconnaissance aux sept personnalités qui ont accepté de se plier au cahier des charges qui leur a été fixé et de consacrer du temps à notre réflexion collective.

1. Le contexte justifie en partie l'initiative que nous avons prise aujourd'hui. Il s'analyse sous quatre points de vue : l'évolution de la situation immobilière de l'École ; le renouvellement des enseignements ; le paysage institutionnel de l'université ; l'initiative historiographique que nous avons prise.

L'évolution de la situation immobilière

La décision mise en forme il y a plus de quinze ans, puis actée voici bientôt dix ans, d'installer l'École des chartes dans un bâtiment plus vaste que celui qu'elle occupe à la Sorbonne depuis la fin du XIX^e siècle s'est concrétisée par l'exécution avec succès de la première phase du chantier. Le 9 octobre dernier, le Président de la République a fait l'honneur à l'École d'inaugurer la nouvelle construction du 65 rue de Richelieu. Il a salué en ces termes la mission de service public de l'établissement au carrefour du patrimoine national, de l'identité collective et de la science : « Cette grande école, a-t-il écrit, gardienne du patrimoine le plus précieux de notre Nation, est le symbole de la construction de la France. »

À la fin de l'année 2016, l'École transportera sa bibliothèque, encore actuellement en Sorbonne, dans un petit bâtiment du quadrilatère Richelieu, au 12 rue des Petits-Champs. Elle y profitera d'un très beau décor au plafond du dernier niveau, de rayonnages en bois conçus par l'architecte Henri Labrouste ainsi que des peintures et des lambris de la rotonde à l'origine affectée à la célébration de la mémoire de Voltaire.

Membre du campus
Condorcet Paris-Aubervilliers
et de la ComUE
Paris Sciences et Lettres

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
19, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
enc.sorbonne.fr
www.enc-sorbonne.fr

Avant la fin de l'année 2020, enfin, une troisième tranche de travaux aura été conduite à son terme avec la mise à disposition des constructions de l'établissement public Campus Condorcet, première phase, à Aubervilliers. Dans les bâtiments qui seront affectés à l'École on installera les activités de recherche, c'est-à-dire les doctorants et l'équipe du centre Jean-Mabillon. Le Comité des travaux historiques et scientifiques, institut placé sous la tutelle de l'École, aura vocation lui aussi à s'y installer s'il reçoit les moyens matériels qui lui permettront de quitter l'installation vétuste qu'il occupe actuellement à Vanves.

En deuxième composante du contexte qui justifie notre journée d'aujourd'hui, évoquons *le renouvellement des enseignements*. Un diplôme de master a été créé en 2006 en parallèle à la formation des élèves fonctionnaires. Sous le titre « Technologies numériques appliquées à l'histoire », il forme de futurs chercheurs et gestionnaires de sources documentaires aux nouvelles manières d'exploiter les archives, les livres, les images et, plus généralement, les artefacts que la révolution numérique produit désormais. Internationalement reconnu selon Rachel Kirakosian, professeur à Harvard et ancienne étudiante à l'École, ce titre remporte en France un réel succès et place l'École en tête de ce secteur de pointe.

Pour la scolarité des élèves fonctionnaires, diverses réformes ont été mises en œuvre ces dernières années, en particulier, la définition de longues périodes de stages en France et à l'étranger dans le but de placer les futurs conservateurs en contact avec les patrimoines dans toute leur diversité, avec les décideurs et avec les publics. Parallèlement, l'offre d'enseignement s'est adaptée au contexte de la recherche et de la conservation. Aux côtés des fondamentaux sont venus s'adjoindre de nouvelles chaires : l'archéologie ; l'histoire du droit de l'époque contemporaine. D'autres se sont adaptées aux évolutions, telle la chaire d'histoire de l'art du Moyen Âge, chaire de fondation, puisqu'elle remonte à la réforme de 1846, à laquelle se sont accolées en 1991 une chaire d'histoire de l'art de l'époque moderne et une autre, d'histoire de l'art de l'époque contemporaine. Ou encore celle d'histoire des industries culturelles et des médias.

La troisième composante du contexte résulte des évolutions qu'ont impliquées les *lois Péresse (2007) et Fioraso (2013)* : elles ont incité, entre autres, à l'autonomie et au décloisonnement. Certes l'École, qui a raté le train des premières réformes, n'a pas encore pu passer à l'autonomie, ce qu'on appelle les responsabilités et compétences élargies. Mais elle s'est engagée avec détermination dans les entreprises de décloisonnement institutionnel et scientifique : la voici aujourd'hui membre fondateur de l'établissement public Campus Condorcet dont les premiers bâtiments vont bientôt se construire à Aubervilliers. Sa présence y sera modeste, mais elle y retrouvera notamment l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, les universités de Paris I, Paris VIII et Paris 13. Depuis peu, et après diverses vicissitudes, elle s'est engagée avec résolution dans la Communauté d'universités et d'établissement Paris Sciences et Lettres et ce, en compagnie de l'Éphé, de l'Éhess et de l'Éféo. Elle y retrouve notamment l'École normale

supérieure ainsi que les grandes écoles d'enseignement artistique du ministère de la culture et, dans la Fondation qui lui est adossée, le Collège de France.

2. Les enjeux. Le contexte justifie l'entreprise que l'École a conduite en organisant avec l'Académie la journée d'aujourd'hui. Mais pas à lui seul. Si on veut bien admettre qu'au cœur de la personnalité de l'École se trouve le concept de « sources » et, avec lui, le paradigme suivant : sources à constituer, à analyser, à mettre à disposition du public, on reconnaîtra que la situation actuelle se caractérise par la nécessité de prendre en compte plusieurs enjeux.

Les uns tiennent à *la permanence du patrimoine*. Qu'on le veuille ou non, une grande partie du travail du chartiste dans quelque branche de la conservation qu'il intervienne, archives, bibliothèques, musées, monuments historiques, archéologie, inventaire s'effectue dans un champs constitué en bonne part des legs de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la modernité. La mission de service public qui constitue le corps de métier du conservateur suppose un haut degré de technicité qu'il n'est possible d'atteindre que s'il s'implante sur un dense substratum de culture générale. N'entrons pas dans les controverses, plus ou moins justifiées, sur la question de savoir si la culture générale résulte, comme l'ont énoncé les suiveurs de Pierre Bourdieu, d'une marque de distinction qu'on ne trouverait que dans les classes supérieures et si la démocratisation du recrutement ne devrait pas impliquer d'abandonner cette exigence de culture générale. Affirmons tout de même que si l'école, le collège et le lycée ne produisent plus d'excellents praticiens de la langue et de la littérature française, de latinistes capables de lire de façon cursive les textes comme on le fait en Italie, dans les pays anglo-saxons et dans l'Europe germanique, il deviendra très difficile de parvenir à ce très haut niveau de technicité. Dans aucun domaine des humanités, littéraires, scientifiques, artistiques ou techniques, il n'est possible d'apprendre en même temps les rudiments et le perfectionnement.

Tel est donc l'un des problèmes auquel l'École est confrontée : comment garantir un niveau de recrutement qui corresponde aux caractéristiques du patrimoine que les professionnels qu'elle forme devront étudier, conserver et mettre en valeur ?

Mais il importe aussi, vu la crise qui affecte dans notre société la transmission des héritages, que les professionnels du patrimoine aillent au devant des publics et suscitent une demande sociale renouvelée. Sinon, les enjeux éducatifs et patrimoniaux auront peu de chances d'être appréciés favorablement par les politiques publiques. La dégradation des moyens financiers mis en œuvre par l'État et les collectivités au profit du recrutement et des actions de sauvegarde et de mise en valeur ne plaide pas en faveur d'un panorama optimiste. Les médias, frileux sur ce sujet depuis plusieurs années, sont, à l'exception de quelques journalistes, très largement en deçà de la partie qu'ils pourraient tenir. Les professionnels du patrimoine ont le devoir de susciter l'intérêt de l'opinion.

Si donc une série d'enjeux tient à la permanence du patrimoine, d'autres découlent *des évolutions et transformations de celui-ci*. La mémoire de demain, qu'il s'agisse de textes, d'images fixes ou animées et de sons, sont inscrites désormais sur des supports dématérialisés : il s'agit autant des archives de l'État et des collectivités publiques que de celles de la pensée individuelle et collective en train de se faire.

Cette mémoire de demain est menacée simultanément de deux maux plus ou moins contradictoires. D'un côté, on ne doit pas se dissimuler, en dépit des extraordinaires avancées techniques des dernières années, le caractère extrêmement fragile, labile, éphémère de leurs supports et de leurs contenus. On peut certes supposer qu'au niveau d'un état ou d'une banque, on garantira la survie au long terme des données fiscales et financières d'un groupe social. Il est probable, en revanche, que la question sera plus difficile au niveau des simples particuliers. Pour prendre un exemple, chaque famille française ou presque possède des archives photographiques qui remontent à la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle : qu'advient-il de ces masses de photographies numériques, que, d'ailleurs, la plupart de nos concitoyens savent à peine classer, lorsque l'obsolescence des logiciels les aura rendues illisibles ?

De l'autre côté, les possibilités infinies de la mémoire artificielle font courir le risque d'étouffer l'intelligence en submergeant celle-ci d'une masse non maîtrisable d'informations proliférantes. Comment l'utilisateur de demain, l'historien à venir, pourra-t-il se repérer dans un maquis de données encore plus dense que celui des archives papiers que les structures administratives produisent encore ? S'il veut conserver dans ce dédale son rôle de mystagogue auprès des utilisateurs, que devra faire l'archiviste de demain ? Si le préfixe « cyber » vise ce qui a trait à la révolution numérique tout en tirant son origine de ce qui désigne en grec le gouvernail, « Kubernao », il faudra bien que le « cyber archiviste » troque la barre antique du répertoire d'archives pour un nouveau type de produits de médiatisation qui reste largement à inventer. Jamais la science de l'indexation n'aura autant été requise.

3. Un bilan en forme d'arrêt sur image

Vu le contexte et les enjeux précédemment décrits, la présente journée s'est fixée pour objet de faire le point, le bilan, ou plutôt de marquer une sorte d'arrêt sur images, sur ses deux missions fondamentales : apprendre à concevoir des outils de travail appropriés au travail des chercheurs et produire de l'historiographie

Cette réflexion intervient au moment où l'École publie un nouvel ouvrage sur son passé et sur son œuvre : *L'École des chartes et sa grande guerre*. De cet ouvrage, je dirai quelques mots. L'un des arguments premiers tenait en ce qu'il fallait, dans le contexte de commémoration de la première guerre mondiale, souligner l'engagement civique des chartistes : producteurs d'histoire, ils ont voulu participer à celle des temps présents. Ils l'ont fait avec une générosité héroïque : l'équivalent de quatre promotions a disparu pendant la tourmente.

Un deuxième fil conducteur consistait en l'évolution de la pensée historiographique de l'École. Contrairement à une idée reçue, les chartistes ne se sont pas immédiatement précipités vers la pensée positiviste. Les premiers temps ont été marqués par une conception romantique du savoir. Il n'est pas indifférent que Baudelaire et Poulet-Malassis se soient trouvés quelque temps inscrits parmi les élèves de l'École : le fait confirme que le Moyen Âge, ses langues et ses monuments n'étaient pas l'apanage exclusif des spécialistes, mais qu'il nourrissait la pensée des futurs créateurs. Plus tard, Marcel Duchamp et André Lurçat firent également un tour par l'École. On constate aussi l'originalité de la génération « 1848 » : elle est marquée par le goût des idées générales et des sciences politiques. Ce furent probablement Jules Quicherat et quelques autres comme Arthur Giry et Julien Havet qui orientèrent l'enseignement vers un objectif de méthode critique et d'analyse des sources. En fondant en 1876 la *Revue historique*, Gabriel Monod offrit aux chartistes qui rallièrent comme lui la cause de Dreyfus et de la Ligue des droits de l'homme le pain et le sel qui leur permettraient de marquer durablement le discours historiographique.

Le troisième fil conducteur concernait dans l'ouvrage l'évolution des méthodes pédagogiques. Fondées sur la pratique, elles étaient foncièrement novatrices. Elles ne pouvaient que servir de modèle à ce qui se ferait ultérieurement à l'université.

Sur la base de ces constats, on pouvait interroger la période récente pour tenter ce bilan en forme d'arrêt sur image dont il a été question plus haut. Les évolutions de l'École se situent, évidemment, dans le contexte de l'historiographie internationale. Quitte à me tromper, je le résumerai ainsi : la période où l'historien voulait maîtriser à soi seul un projet d'histoire globale est close à ce jour. La multiplication des sources : vestiges archéologiques, archives, livres, images fixes ou animées, œuvres de l'art et de l'esprit, numérique, orientent le chercheur actuel vers des *recherches monothématiques de plus en plus diversifiées* et choisies de façon qu'elles portent une valeur de globalité. Parmi les travaux récents, l'ouvrage de Daniel Roche, *Connaissance et Passion. Histoire de la culture équestre*, me paraît un parfait exemple de mon propos.

Si les points de vue changent, il en va de même des *méthodes d'exploitation*. Je n'irai pas jusqu'à dire que le numérique révolutionne le travail historique. Mais il est clair qu'il le facilite de façon inusitée par l'accès qu'il offre à des dictionnaires virtuels de données et par des méthodes de recherche spectaculaires, telles que celles qui permettent l'indexation plein texte. En même temps, le numérique nécessite une vigilance accrue : les données de seconde main fournies par internet impliquent d'autant plus d'acribie qu'elles sont d'un accès facile ; de la rigueur aussi dans la fabrication des index. Enfin, comme le souligne inlassablement Michel Serres, la mémoire artificielle rend inutile l'hypermnésie humaine : le chercheur, le rassembleur d'informations, se voit conduit au devoir d'intelligence dans le croisement des données et l'imagination des hypothèses.

C'est sur ce constat que se fonde la présente journée : comment doivent

évoluer les interrogations de l'historien ? L'École, chargée de former des conservateurs, exerce aussi un rôle important dans la fabrication du discours historique, non seulement par le travail qu'elle fournit sur les conditions d'accès aux sources, mais par ses propres intuitions historiennes (citons entre autres l'histoire du livre, l'archéologie matérielle, l'histoire de l'art, des institutions et du droit) et par son active participation aux grandes aventures historiographiques qui se sont succédées depuis l'époque romantique, le positivisme et les sciences sociales, en attendant celles qui seront les plus belles puisqu'elles ne sont pas encore intervenues.